

Octobre 2025



CSE du 11 septembre 2025

À NOTER...

CSE ordinaire tenu en présentiel au siège de la direction Gares et Connexions, avenue d'Ivry à PARIS.

Votants :

15 élus UNSA, 6 élus CGT,
1 élu SUD-RAIL, 1 élu CFTD,
1 élu CFE-CGC.

Soit 24 votants.

CSE ordinaire présidé par monsieur Christophe Bruchet DRH

Déclarations liminaires :

Seules l'UNSA, CGT et SUD-Rail ont lu des déclarations liminaires.

Notre déclaration est mise en ligne par notre RS. Vous pouvez la retrouver, notamment, sur Workplace.

[Cliquez ICI.](#)



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

CONSULTATIONS À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

#1 Nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de Saintes (Par le docteur Klein)

L'objet de ce dossier portait sur le recrutement du docteur Marie-Josée DUROT au sein du cabinet médical de Saintes.

Ce médecin effectuait auparavant un stage dans ce même cabinet. Elle exercera à temps partiel, à hauteur de 60 %, avec un portefeuille de 750 agents, dont 19 relevant du périmètre du CSE Gares et Connexions. Elle prendra ses fonctions le 3 novembre.



La délégation UNSA-Ferroviaire remarque que le médecin du travail positionné sur le cabinet de Saintes se verra attribuer un portefeuille d'environ 750 agents, ce qui, à première vue, semble raisonnable.

Cependant, ce nombre est à mettre en parallèle avec le temps partiel de ce médecin. Nous ne pouvons que renouveler notre alerte permanente sur la charge de travail trop importante du personnel médical, souvent

génératrice d'arrêts maladie.

De plus, la délégation UNSA-Ferroviaire tient à réitérer sa demande de vigilance quant à la formation des médecins au nouvel accord sur les travailleurs handicapés.

Malgré tout, la délégation UNSA-Ferroviaire votera POUR cette nomination.



**L'UNSA a voté
POUR**

24 voix POUR



#2 DRG Bretagne-CVL-PDL :

Reprise des missions de la prestation de base en gare du Mans

(Par Chloé Lima-Vanzeller, DDG PDL, et Yann Baillard, RH DRG Bretagne-CVL-PDL)

La directrice des gares Pays de la Loire, Chloé Lima-Vanzeller, présente un projet de réorganisation de la prestation de base en gare du Mans, initié avec les entités Voyages et TER.

La direction des gares (DDG) regroupe 66 agents répartis entre Nantes, Angers et Le Mans.

Le Mans est la dernière grande gare régionale à ne pas être intégrée à l'organisation SNCF Gares & Connexions.

Le projet comprend la création d'une équipe dédiée, un COEG (centre opérationnel d'exploitation des gares), avec des équipes GP (gestionnaires de plateforme) et OIV (opérateurs information voyageurs), ainsi qu'une escale TER.

Voyages conserve la gestion exclusive de l'escale TGV.

Pour Gares & Connexions, ce projet entraîne la

création de 15 postes au total : 8 postes de classe 5, 1 poste de classe 4 et 6 postes de classe 3.

La mise en service de cette nouvelle organisation est prévue pour janvier 2026.

Le projet a été discuté lors de plusieurs réunions : une réunion RPX le 30 avril 2025, une CSSCT le 24 juin 2025, et un CSE le 11 septembre 2025.

Des travaux sont en cours pour installer un COEG provisoire côté sud de la gare du Mans, avec des équipements neufs qui seront transférés vers le COEG définitif dans un délai d'un an et demi à deux ans.

Les horaires des agents sont revus, avec un démarrage envisagé dès 5 h, selon le système des 3/8. Les risques routiers liés aux horaires très matinaux sont pris en compte, et un DUER (document unique d'évaluation des risques) doit être finalisé au 1^{er} janvier 2026.

Un REX (retour d'expérience) est prévu à six mois, avec une recommandation pour un second REX à un an, afin d'assurer une évaluation complète.



L'UNSA-Ferroviaire tient à saluer l'évolution du dossier et la prise en compte des remarques

formulées lors des réunions RPX et CSSCT.

Le dossier présente la création de 15 postes de classes 3 à 5, allant dans le sens des demandes de l'UNSA et créant un véritable parcours professionnel au sein de toutes les équipes de SNCF Gares & Connexions.

Cependant, deux points de vigilance sont à noter :

- Tout d'abord, il est étonnant d'avoir positionné à la classe 5 le DPX d'un GP également classé 5. Cela peut engendrer de réelles difficultés managériales.

- Ensuite, la délégation UNSA-Ferroviaire alerte une nouvelle fois la direction sur la charge de travail exponentielle du CSM RH, sans qu'aucune prise en compte ni embauche ne soit réalisée.

Il est surprenant que, malgré le dossier Nouvelle-Aquitaine (avec la création de l'agence travaux) et le dossier d'aujourd'hui, prévoyant l'arrivée de 15 agents, le CSM RH ne soit pas impacté.

Il serait temps que la direction agisse avant que l'équipe ne se retrouve dans une situation de RPS (risques psychosociaux) plus que prévisible.

Cependant, sur le dossier présenté ce jour, la délégation UNSA Ferroviaire votera POUR.



L'UNSA a voté **POUR**

17 voix POUR
7 voix CONTRE

UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions



#3 DRG SUD :

Évolution de l'organisation de la gestion de site opérationnelle en gare de Marseille Saint-Charles

(Par Nathalie Dorrier)

Le projet vise à optimiser l'organisation de l'équipe Gestion de site de la gare SNCF Marseille Saint-Charles, en rationalisant les méthodes de travail et en digitalisant les processus.

Les missions fondamentales restent inchangées, mais les méthodes ont été améliorées grâce à des outils collaboratifs tels que PowerBi, Digigare, Progare et Igo.

Depuis 2020, SNCF Gares & Connexions gère l'exploitation avec la création du centre opérationnel d'exploitation de gare (COEG) et la présence continue d'un gestionnaire de plateforme (GP).

L'équipe actuelle comprend des opérateurs gestion de site (OGS), des assistants gestion de site (AGS) et des équipiers de ligne.

La digitalisation a permis de réduire significativement la charge de travail des AGS, notamment avec la baisse du nombre de demandes de modifications du contrôle d'accès CANIF et le changement de marché nettoyage prévu début 2025.

Les enjeux du projet incluent l'harmonisation des organisations au sein de l'établissement et le

dimensionnement de la réserve OGS pour assurer la conformité régionale.

Les modifications structurelles visent à alléger la charge d'exploitation tout en maintenant le niveau de qualité.

La réduction du nombre d'agents de réserve OGS, passant de 2 à 1, et la redistribution des missions entre AGS et OGS constituent les points clés du projet.

Globalement, ce projet entraîne la suppression de deux postes : un poste d'OGS (opérateur gestion de site) et un poste d'AGS service général (assistant gestion de site).

Le projet prévoit également le transfert de certaines tâches des AGS vers les OGS, telles que la gestion des autorisations ponctuelles de stationnement autocar et les contrôles Progare.

La polyvalence des équipiers de ligne ou de la réserve OSEG du COEG permettra d'assurer le remplacement de l'OGS en cas d'absence.

Les travaux de la ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur (LN PCA), prévus dès 2026, devraient générer une baisse de charge pour l'AGS.



La suppression de deux postes sur ce périmètre, sous prétexte d'une éventuelle baisse de charge, suffit à motiver le vote contre de la délégation UNSA-Ferroviaire.

Les explications fournies lors de cette consultation ne nous ont pas convaincus, et la direction elle-même semble hésitante quant à la future charge de travail, liée aux importants travaux à venir dans la gare.

La prévision de la charge de travail et des effectifs

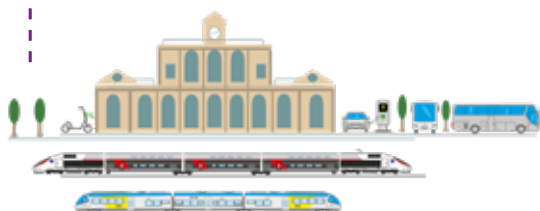
n'est pas un jeu de hasard, et nous ne pouvons admettre que la direction joue ainsi avec le bien-être de ses agents.

Pour ces raisons, la délégation UNSA-Ferroviaire votera CONTRE lors de cette consultation.



L'UNSA a voté **CONTRE**

0 voix POUR
22 voix CONTRE
2 ABSTENTIONS



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

#4 DRG SUD :

Évolution d'organisation avec la reprise des AFL (Afficheurs Légers) sur le périmètre Provence-Alpes (Par Nathalie Dorrier)

Le projet est motivé par la mise en concurrence croissante dans le transport ferroviaire régional, nécessitant une révision des modèles de gestion de l'information voyageurs (IV) dans les gares.

L'objectif principal est de centraliser la diffusion de l'IV sous le contrôle direct de Gares & Connexions afin de :

- Renforcer la neutralité vis-à-vis des transporteurs, notamment avec l'arrivée de nouveaux exploitants ferroviaires (EF) comme TRSI (Transdev Rail Sud inter-métropoles) à partir du 29 juin 2025.
- Offrir aux voyageurs une information cohérente, lisible et homogène sur tout le territoire.
- Maintenir le rôle central de Gares & Connexions dans la diffusion de l'IV en gare.

À partir du 1^{er} décembre 2025, Gares & Connexions prendra en charge la supervision de l'IV sur l'ensemble de la région Provence-Alpes pour les systèmes AFL (afficheurs légers). Seule l'organisation du COEG de Marseille Saint-Charles (MSC) est revue, les autres ayant déjà été dimensionnés pour absorber la charge.

Une référence "renfort OIV AFL" (5 h – 12 h 45) est créée à MSC : ce poste centralise la gestion des AFL durant cette plage horaire, à l'exception de la ligne des Alpes (gérée par Aix TGV en fonction des contraintes techniques).

Ce poste de renfort pourra être tenu par la réserve OIV et GP.

Un poste de classe 5 "réserve" est donc créé à Marseille Saint-Charles, impliquant un recrutement.

Ce projet vise à recentraliser et homogénéiser la diffusion de l'information voyageurs dans les gares PACA à travers une organisation renforcée autour du COEG de Marseille Saint-Charles, tout en anticipant les besoins liés à l'arrivée de nouveaux acteurs ferroviaires et en optimisant l'allocation des ressources humaines et techniques.

L'objectif final est d'assurer aux voyageurs une information fiable, cohérente, réactive et accessible, tout en répondant aux enjeux d'équité inter-opérateurs et d'évolution du paysage ferroviaire régional.



La délégation UNSA-Ferroviaire tient à saluer la qualité des échanges tenus lors des réunions RPX et de la CSSCT.

La création d'un poste de réserve locale en COEG à la classe 5, favorisant la construction d'un véritable parcours professionnel sur ce périmètre, ainsi que la mise en place d'un groupe de travail sur les process avec l'équipe du COEG, sont des points forts à mettre en avant.

C'est pourquoi la délégation UNSA-Ferroviaire votera POUR lors de cette consultation.



L'UNSA a voté POUR

**17 voix POUR
7 voix CONTRE**

UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions



INFORMATIONS À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

Information trimestrielle emploi :

2^e trimestre 2025

(Par Priscilla BARRIER)

La SNCF Gares & Connexions présente un effectif en hausse, marqué par une progression des recrutements, une mobilité interne dynamique, une stabilité dans la répartition professionnelle et une part importante de contrats aidés, notamment en apprentissage.

Le taux de féminisation demeure faible (environ 30 %), la part des cadres reste majoritaire, et l'activité RH est soutenue dans tous ses volets (recrutements, mutations, cessations, mises à disposition, accueil de stagiaires).

Quelques chiffres liés à l'emploi à la fin du second trimestre :

- L'effectif disponible est de 4 318,1 ETP, en hausse de 174,2 ETP par rapport au quatrième trimestre 2024.
- L'effectif global s'élève à 4 625 personnes.
- Le taux de féminisation est de 29,6 % en moyenne annuelle.
- La SA G&C compte 46 % de cadres, 33 % d'agents de maîtrise et 21 % d'agents d'exécution.
- La répartition par type de contrat est la suivante : 75,3 % de cadres permanents, 23,5 % de contractuels en CDI et 1,2 % de contractuels en CDD.
- Le nombre de contrats aidés est de 285, dont 95 % d'apprentis, les 5 % restants étant des contrats de professionnalisation.
- On dénombre 58 cessations de fonctions cumulées sur le semestre, parmi lesquelles 13 démissions, chiffre en baisse par rapport à la même période de l'année 2024, où l'on comptait 20 démissions.
- En termes de mobilité, le solde est de +118 agents (178 mutations entrantes, 60 mutations sortantes).
- Enfin, 83 recrutements ont été effectués, dont 61 en DRG/EMT et 22 au siège de la SA.



**LINÉARITÉ
DE L'ANCIENNETÉ,
UNE IDÉE
UNSA-Ferroviaire !**





Je rejoins

l'UNSA-Ferrovie

retraités



CHANGEZ

D'AMIS

AVEC L'UFR !